Portrait social

Caf de la Savoie

43 %
PERSONNES COUVERTES

76 852
ALLOCATAIRES

En Savoie, **191 715** habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 43,3 % de la population totale.

Le département se caractérise par une proportion plus importante de familles avec enfants (53 % en Savoie, 49 % au niveau national) dont 27% sont des familles monoparentales (32 % au niveau national).

33 011 allocataires savoyards sont isolés et sans enfants, soit 43 % (46 % au national). 3 423 étudiants bénéficient d'une aide, soit 4 % de l'ensemble des allocataires (5% au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. 8 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national). **19 820 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus** avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires vivent 20 199 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf

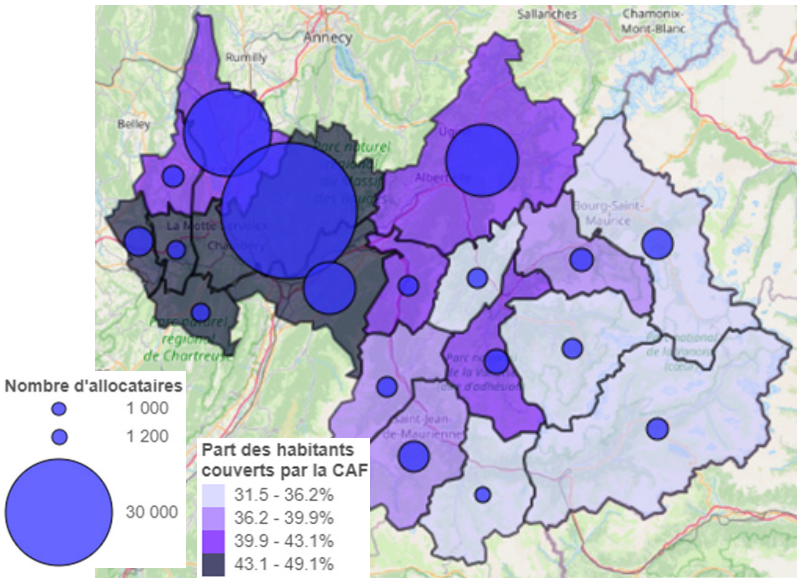

Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire.
Insee RP 01/01/2021
© IGN ® Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021

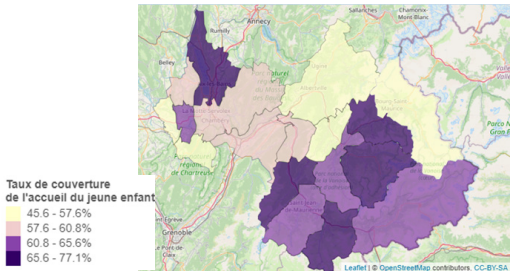

Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN ® Geofla 2.0.2021

La Caf de la Savoie soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.
En 2021, **8 003 places sont disponibles pour les familles** soit 60 places offertes pour 100 enfants.
Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 4 812 places, soit **60 % de l'ensemble des places offertes** (53 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE

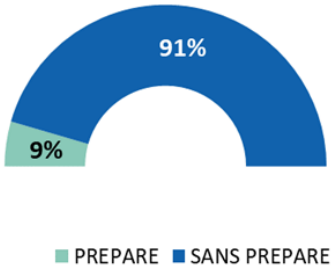

Source : Caf 2023

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) **: 1 064 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 9 %.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

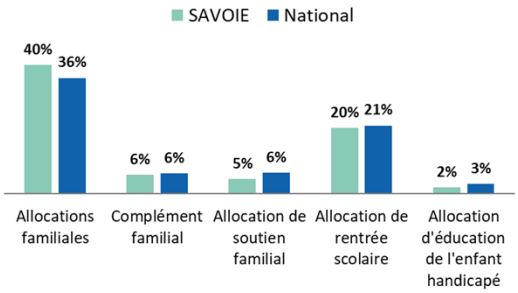

Source : Caf 2023

- La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :
- **40 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 6 % obtiennent un complément familial,
- **20 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **5 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **2 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

Les structures financées en 2023

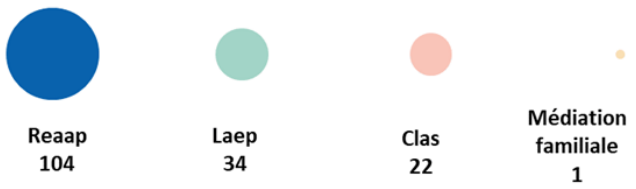

Source : Caf 2023

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

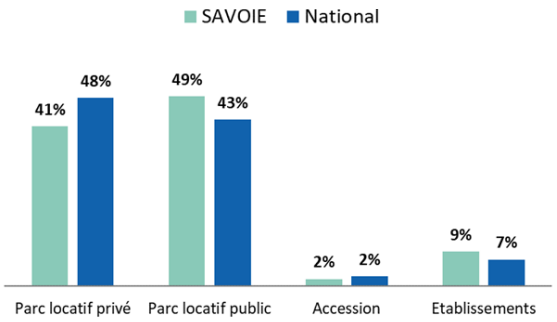

Au mois de juin 2023, **27 458 foyers savoyards** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **51 385 personnes, soit 12 % de la population** totale du département. La Savoie se caractérise par une proportion moins importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé (41 % en Savoie, 48 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges

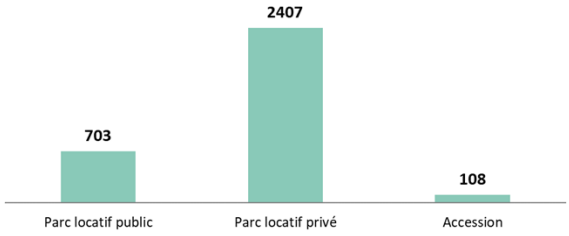

Après perception des aides au logement, **3 110 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.** La nature de logement se révèle un facteur essentiel. En Savoie, dont le parc locatif public est majoritaire, avec des loyers plus bas, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est divisé par 3 par rapport au parc privé.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :
Le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à **5 519** foyers sur le territoire savoyard.

- **25 186** allocataires savoyards bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 33 % des foyers allocataires savoyards (34 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 1 458 foyers en 2023.

- **6 685** personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). 51 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (60 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

5 519	20 %	59 %	11 %
BÉNÉFICIAIRES DU RSA	DES BÉNÉFICIAIRES ONT MOINS DE 30 ANS	SONT DES PERSONNES ISOLÉES	SONT DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA MAJORATION ISOLEMENT*

** Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.*

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/

ZOOM | EAJE

Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en 2022

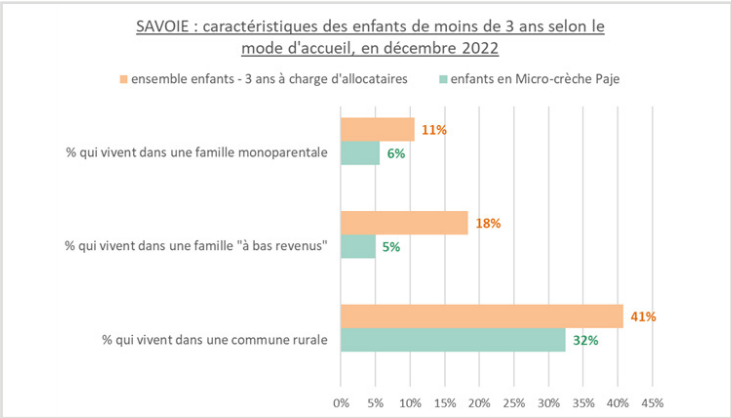

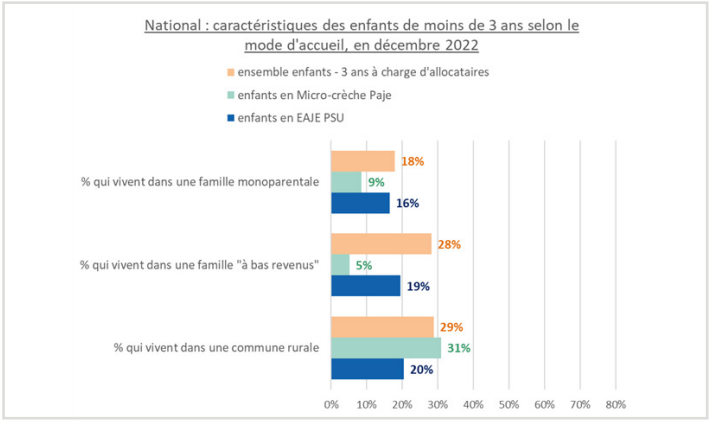

Micro-crèche PAJE *: micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.* ***EAJE PSU :*** *Etablissement d'accueil du jeune enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).*
Sources : *Filoué, Allstat FR6 et FR2*
Champ : *Département de la Vendée, année 2022. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (16 684 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (1 153 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans au 31 décembre identifiés par Filoué comme accueillis par un EAJE PSU au moins une heure au mois de décembre (1 750 enfants).*

Quant aux enfants fréquentant une micro-crèche Paje, la proportion de familles monoparentales et de familles à bas revenus est beaucoup plus faible : respectivement 6% et 5%. 83% des communes savoyardes sont rurales et 41% des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires Caf vivent dans cet espace. Ceux concernés par une micro-crèche Paje ne sont cependant que 32 % à résider dans une commune rurale.

Filoué – *Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire.* ***En Vendée, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 88 % des places. Les 1 750 enfants identifiés par Filoué et sur lesquels portent les analyses ne représentent donc qu'une partie des enfants en EAJE PSU.*** *Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.*

Indicateur de bas revenu – *L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 167 euros en 2022).*

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'espace rural comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).*
**https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030*

Contact : Caf de la Savoie
caf73-BP-SID@caf73.caf.fr
Tél. 04 79 96 62 69